

Cela fait mainte-  
nant plus de 20  
ans que les ou-  
tils numériques  
ont fait irruption  
dans nos vies. Tout  
d'abord, ce sont  
les outils du web  
qui se sont deve-  
loppés pour en  
arriver progressi-  
vement aux ap-  
plications qu'on  
appelle, alors « so-  
cial media ». Sous  
ce terme, on re-  
groupe un en-  
semble de plate-  
formes de réseaux  
sociaux tels que

# #METOO: UN MOUVEMENT SOCIAL AU CŒUR DES RESEAUX SOCIAUX

**Colline Blanchetête et Chloé Lemaire**

Dans le cadre du cours d'Analyse de stratégies de l'action sociale mené par Thierry Dock (Master en Ingénierie et Action Sociale HELHa-Henalux), les autrices se sont intéressées à l'analyse des concepts de « mouvement social » et « d'action collective » sur les réseaux sociaux. Pour cela, elles se sont appuyées sur le mouvement féministe #MeToo.

A l'aube de l'année 2022, il est sans conteste que les réseaux sociaux font partie intégrante de notre quotidien. Outre le fait que ces nouvelles technologies de communication comportent des aspects tant positifs que négatifs, il nous a semblé important de les mettre en lien avec l'action collective. Dans cet article, notre objectif est de proposer une analyse des mouvements sociaux et militants qui naissent sur les réseaux sociaux au travers du mouvement #MeToo.

Cela fait maintenant plus de 20 ans que les outils numériques ont fait irruption dans nos vies. Tout d'abord, ce sont les outils du web qui se sont développés pour en arriver progressivement aux applications qu'on appelle alors *social média*. Sous ce terme, on regroupe un ensemble de plateformes de réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, YouTube ou Instagram. Ces derniers proposent de partager des contenus sur l'état du monde et permettent à la population de s'exprimer sans filtre et sans intermédiaire (Isabello, 2018). Ici, nous parlerons de l'usage des réseaux sociaux comme outils de revendications. Pour l'illustrer, nous avons choisi l'exemple de l'hashtag<sup>(1)</sup> MeToo. Ce mouvement militant et féministe a investi la sphère et l'opinion publique grâce à l'utilisation des outils numériques. C'est par le développement de ceux-ci,

au cours de ces dernières décennies, que des opportunités se sont créées en matière de mobilisation collective. En effet, grâce à l'ampleur engendrée par cette mobilisation, la thématique des violences faites aux femmes a pu être saisie par le monde politique (Khemilat, 2019).

### Les apports des collectifs sur les réseaux sociaux

Selon la philosophe Marie-Joseph Bertini (2000), citée dans l'article *#MeToo et #Balancetonporc : les réseaux sociaux comme levier des mobilisations féministes* de Warda Khemilat, les collectifs en réseaux sociaux possèdent deux grands atouts. Tout d'abord, ceux-ci sont des mouvements qui ont la capacité de mobiliser un grand nombre de personnes et de se propager à grande échelle en quelques jours ou bien même en quelques heures. Dans ce sens, cela permet d'attirer l'attention des médias et notamment des responsables politiques. En effet, la diffusion instantanée de messages mobilisateurs tend à bouleverser ainsi qu'à bousculer le temps de l'action politique. Ces aspects donnent alors aux mobilisations en ligne une certaine plus-value leur permettant de se propager dans l'arène virtuelle pour ensuite s'imposer dans l'arène publique.

De plus, les réseaux sociaux permettent de cristalliser un rapport de force culturel, puisqu'ils apportent un espace libre et sans contraintes. De cette manière les populations les plus fragilisées comme les femmes peuvent passer outre le patriarcat et « braver l'interdit » dans des lieux où leurs voix ne sont plus ignorées.

Enfin, la prise de parole collective et militante sur les réseaux sociaux permet la création et la diffusion de nombreuses informations tout en dépassant les divers contrôles ou obstacles auxquels cette parole pourrait être confrontée dans l'espace public. Les réseaux sociaux ouvrent des espaces de dénonciation et de participation où le pouvoir est redistribué. Concernant les mobilisations féministes, les réseaux sont donc des leviers de ces revendications basés sur un empowerment<sup>(2)</sup> qui permet la parole aux opprimés. Ces derniers étant souvent sous-représentés au sein des espaces médiatiques traditionnels.

### Un « mouvement social », c'est quoi ?

Selon Mario Diani (1992, cité dans Dock, 2021), on peut définir la notion de

mouvement social comme étant « un réseau d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes et/ou d'organisations engagés dans un conflit politique ou culturel sur la base d'une identité collective partagée. ». C'est un concept qui est né au 10<sup>ème</sup> siècle grâce aux chercheurs de la première école de Chicago aux Etats-Unis. Le sociologue Alain Touraine (1965, cité dans Khemilat, 2019) détermine trois caractéristiques d'un mouvement social qui sont : le groupe, les revendications contre une cible et une capacité à se mobiliser.

Avec cet ensemble de définitions, nous pouvons dire que le mouvement social est considéré comme un regroupement de militants et d'organisations qui mettent en place des actions afin de soutenir une cause (Dufour & Traisnel, 2009). Mais alors, quel rôle jouent les réseaux sociaux dans la diffusion et l'organisation des revendications portées par les mouvements sociaux ? Le fait de revendiquer ses droits et ses souhaits se faisait autre fois en « cachette » étant mal vu de l'opinion publique. De nos jours, le web nous rassemble par un clic et nous offre la possibilité de s'exprimer librement. C'est grâce aux réseaux sociaux que la création des mouvements sociaux est devenue possible pour tous et toutes (Chenu & Lemor, 2019).

### Le mouvement #MeToo

Généralement, on associe le mouvement Me too à Twitter et aux stars hollywoodiennes. Toutefois, l'origine de ce mouvement est en réalité tout autre. Son histoire débute avec une travailleuse sociale, Tarana Burke, qui agit au sein des quartiers les plus précaires de New-York pour défendre la cause des femmes appartenant aux minorités américaines. Au cours de l'année 2006, elle décide de créer une campagne afin de soutenir les personnes vivant dans ces quartiers qui ont été victimes d'agressions sexuelles. Elle nomme alors cette dernière par un nom accrocheur « Me too » qui signifie « Moi aussi » en français. Elle choisit ce nom car, ayant elle-même subi des agressions sexuelles, elle aurait aimé pouvoir dire aux individus qu'elle rencontrait dans le cadre de son travail qu'elle aussi, elle avait été une victime. Une sorte de slogan afin que les victimes ne se sentent plus seules. Quelques années plus tard, en 2017, l'expression « Me too » est réutilisée mais, cette fois-ci, par une actrice américaine ce qui fera accroître de manière incommensurable la notoriété de ces deux petits mots. En effet, en octobre 2017, l'affaire Weinstein éclate aux Etats-Unis. Ce célèbre producteur est accusé d'avoir commis des

abus et des agressions sexuelles sur plusieurs femmes. Alyssa Milano, actrice hollywoodienne du petit écran, décide alors de publier un tweet où elle incite chaque personne ayant subi des agressions sexuelles à écrire l'expression Me too sur le réseau social bien connu pour son petit oiseau bleu. Le mouvement va alors se répandre comme une trainée de poudre et envahir toutes les autres plateformes de communication. Des milliers de personnes vont alors se confier sur leur histoire et les agressions qu'elles ont subies (Croquet, 2018).

Dans son article « #MeToo : Je, elle, nous », Véronique Nahoum-Grappe (2018) décrit précisément comment un hashtag, suivi de l'expression Me too, a réussi à rassembler des victimes du monde entier et créer un mouvement social. Plus concrètement, pour partir de son expression, elle nous explique comment des « je » se sont transformés en « nous ». L'auteure nous explique la manière dont les commentaires écrits en quelques caractères par lesquels les personnes racontent leur histoire est une sorte d'exutoire pour ces dernières. De la même façon que si elles écrivaient dans leur journal intime leur ressenti, cette fois-ci elles le publient sur la toile accessible à l'entièreté de la population. Comme le confie Nahoum-Grappe, c'est « *l'irréparable des faits souvenus, dont on ne peut rien dire, qui est jeté sans fioriture hors du privé dans le vide immense du public.* » (Nahoum-Grappe, 2018, p. 115).

Les commentaires et les témoignages reprenant l'expression Me too vont alors se multiplier de manière virale. Cinq jours après le message d'Alyssa Milano, 60 000 #MeToo apparaissent sur Twitter. Trois mois plus tard, l'hashtag atteint les trois millions (Croquet, 2018). Partant de « je » solitaires se crée alors un véritable réseau de victimes ayant vécu des situations similaires. En posant les doigts sur les huit petits carrés d'un clavier leur permettant de former « moi aussi », ces victimes ou plutôt ces survivantes ou survivants ont créé une véritable collectivité défendant une même cause ; celle des femmes. « *Ces récits nés du « je » solitaire, glissant vers le « moi aussi », et « elle aussi » et une autre encore, finissent par dessiner un « nous ».* » (Nahoum-Grappe, 2018, p. 116). On comprend donc aisément comment #Metoo, au départ un simple hashtag, a permis de créer un mouvement social de notoriété mondiale. En effet, outre les États-Unis, de nombreux pays se sont emparés de l'expression #AgressionNonDénoncée au Québec ou encore #QuellaVoltaChe en Italie.

## Une arène des conflits sociaux

Au cours de l'élaboration de cet article, nous avons été amenées à nous questionner sur la place que représentait les réseaux sociaux dans la naissance d'un mouvement social. Comme expliqué ci-dessus, dans le cadre du mouvement MeToo, Twitter a été un véritable propulseur pour le mouvement. En effet, il lui a permis d'obtenir une importante notoriété en peu de temps. Les réseaux sociaux peuvent alors être considérés comme une arène des conflits sociaux. Bosk et Hilgartner (1988, cité dans Dock, 2021) définissent une arène comme « *un système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses (décisions, budgets, lois) aux problèmes qu'elles soulèvent* ». On peut alors considérer une arène comme un espace qui permet de mettre en lumière un phénomène social auquel la société actuelle n'apporte pas de réponse (Dock, 2021).

A partir de ces définitions, on peut faire le lien entre une arène sociale et les réseaux sociaux avec l'illustration de l'hashtag MeToo. De fait, Twitter a offert aux victimes d'agressions sexuelles un lieu pouvant recueillir leurs histoires ainsi que leurs émotions. La force de leurs témoignages réunis a permis de rendre visible la problématique des agressions sexuelles et de créer un réel rebondissement au sein de la sphère publique.

Dans son article « Les réseaux sociaux : Nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ? », Coralie Richaud (2017) fait un parallèle entre les réseaux sociaux et le monde politique. Elle explique que les réseaux sociaux ont permis d'ouvrir et de libérer la parole de tout un chacun ; ce qui a considérablement développé et multiplié les contestations et les revendications. Lors de problématiques où la liberté des individus est restreinte voire nulle, les réseaux sociaux leur donnent l'occasion de revendiquer cette liberté grâce à la liberté d'expression qu'offrent les applications telles que Twitter, Facebook, Instagram ou encore Snapchat.

## La figure militante: Tous des utilisateurs

Comme déjà expliqué, le mouvement MeToo, même s'il existait auparavant, a pris de l'ampleur lorsqu'une célèbre actrice américaine a posté un message sur Twitter. Il semble donc évident qu'il est nécessaire de faire un lien entre ce

phénomène et la figure militante.

Le sociologue Jacques Ion s'est intéressé au militant et à ses différentes identités. Notamment, il parle d'un militantisme « distancié » ou « affranchi » où le militant hyperactif aurait laissé place à un militant souhaitant s'engager dans un mouvement social mais à condition qu'il puisse préserver sa vie privée et que cela ne lui prenne pas trop de temps. Ces évolutions de la figure militante ont permis d'ouvrir la voie à d'autres types. En effet, ce n'est plus seulement les « grands intellectuels » qui s'inscrivent dans la militance mais désormais également les individus avec des diplômes non universitaires, les femmes ou encore chaque citoyen (Ion, 1997, cité dans Dock, 2021).

Un grand atout des réseaux sociaux c'est qu'ils permettent en quelques secondes de livrer son opinion sur un sujet ou sur une problématique. En référence au militantisme distancié d'Ion, les réseaux sociaux permettent aux militants de revendiquer leurs positions depuis leur salon, ou encore dans le bus grâce à leur smartphone. Cela leur permet donc d'économiser du temps et de l'énergie, car militer peut devenir une activité trop ou très énergivore. Les femmes étant majoritairement concernées par les agressions sexuelles, on peut donc imaginer, en s'appuyant sur l'analyse du sociologue, que les réseaux sociaux ont libéré la parole des femmes et donc permis de créer le mouvement #MeToo. En effet, selon nous, nous sommes dans une société où, malheureusement, la parole de la femme n'est toujours pas suffisamment valorisée. A travers leur écran, à distance elles se sentent alors plus libres de livrer leur ressenti.

On peut également dire que les réseaux sociaux permettent à tout un chacun, à chaque citoyen, de dire ce qu'il pense. Il n'est pas nécessaire d'avoir un titre particulier pour être entendu et avoir le droit de dire ce que l'on pense, quelques clics suffisent. En effet, les réseaux sociaux créent des relations horizontales entre les différents individus c'est-à-dire que c'est un rapport égalitaire où chaque utilisateur se trouve au même niveau que les autres (Richaud, 2017, p.31). Monsieur et madame tout le monde s'autorisent, de manière plus simple, à contester et, de ce fait, s'inscrire dans un mouvement social comme MeToo ouvert à tous et toutes.

## Conclusion

Tout au long de cet article, nous avons pu établir des liens entre l'action

collective, qui est présente dans notre société actuelle, et les réseaux sociaux. Au travers de l'analyse du mouvement féministe #MeToo, on a pu se rendre compte de la manière dont naissait un mouvement social sur les plateformes de communication les plus populaires.

Nous avons pu mettre en évidence deux atouts des réseaux sociaux qui ont permis le développement de ce mouvement social et la prise en considération de cette problématique dans le monde politique. En effet, c'est grâce à leur capacité à mobiliser un grand nombre de personnes, à s'étendre à grande échelle en peu de temps et à leur capacité de diffusion en instantané. Un autre point qui nous semble essentiel est le caractère des réseaux sociaux qui offre un espace libre, sans contrainte permettant l'abolition d'un système patriarcal. Ils ont aussi permis, par la même occasion, d'offrir un certain exutoire pour les victimes puisqu'elles y ont trouvé un espace pour témoigner et raconter leur vécu. Ensuite, rappelons-le, nous avons pu considérer, au cours de notre analyse, les réseaux sociaux comme représentant une arène des conflits sociaux. L'utilisation des réseaux par les internautes a pu mettre en lumière la problématique des agressions sexuelles. Celle-ci ne trouvant pas de réponse apportée par la société. Enfin, cette forme de mobilisation en ligne, nous l'avons vu, a la caractéristique d'être économe en temps et en énergie. Cela a donc ouvert les portes à d'autres types de militants, entre autres, à chaque citoyen souhaitant exprimer ses opinions et militer librement sans contraintes et sans conditions.

Toutefois, la rédaction de cet article nous a également mis dans une situation de questionnement.

Tout d'abord, nous nous demandons : « la notion de l'horizontalité que l'on retrouve lors d'un mouvement social qui se crée sur les réseaux sociaux, n'est-elle pas en réalité un leurre ? »

Effectivement, comme nous l'avons précédemment expliqué, cette horizontalité permet à n'importe qui de publier son avis et d'émettre des revendications. Pourtant, on ne peut pas oublier qu'il existe également une hiérarchie sur les réseaux sociaux. En effet, un utilisateur avec des milliers d'abonnés voire des millions aura plus d'impact qu'un citoyen lambda. Nous l'avons d'ailleurs vu grâce à notre exemple : c'est à partir du moment où une célébrité publie #MeToo que ce dernier prend de la notoriété. Ensuite, il y a également cette question de l'anonymat et de tout ce qu'elle relève. Grâce aux pseudonymes, chacun peut être qui il souhaite sur les réseaux sociaux et s'inventer une

identité au contraire d'une manifestation en rue où les militants s'affichent à visage découvert pour la plupart. On peut alors se demander qui est la personne derrière son écran qui poste son témoignage ou encore qui est celle qui répond en commentaires à ma propre histoire. Est-ce que cela ne fait pas entrer le mouvement social d'aujourd'hui dans trop de distance alors qu'en étant dans la rue, ensemble, les militants pourraient partager et réfléchir en direct ?

Ce sont toutes des questions qui mériteraient une analyse plus profonde des mouvements sociaux mis en place sur les réseaux sociaux. En attendant, nous pouvons tout de même saluer les effets bénéfiques que cet hashtag a généré dans le monde entier et notamment, une grande avancée dans la liberté d'expression des femmes.

### notes

<sup>(1)</sup> Mot-clé cliquable, précédé du signe dièse (#), permettant de faire du référencement sur les sites de microblogage (Larousse, s.d.)

<sup>(2)</sup> L'accroissement d'un pouvoir exercé à titre individuel ou collectif (Grootaers & Tilman, 2014)

### bibliographie

P. Croquet, #MeToo, du phénomène viral au « mouvement social féminin du XXIe siècle », *Le Monde*, 14 octobre, 2018.

Consultable sur le site de lemonde.fr.

T. Dock, *Analyse et stratégies de l'action sociale* [Notes de cours], Master en Ingénierie et Action Sociales HELHa - HENALLUX, 2021

P. Dufour & C. Traisnel, Aux frontières mouvantes des mouvements sociaux ou quand les partis politiques s'en mêlent. Le cas du souverainisme au Québec, *Politique et Sociétés*, vol. 28, 2009, p. 37-62.

D. Grootaers & F. Tilman, *L'empowerment ! De quoi s'agit-il ?*, 2014.

Consultable sur le site de legrainasbl.org.

J. Isabello, Réseaux sociaux : LE nouveaux corps Intermédiaire, *Huffpost*, 11 novembre, 2018.

Consultable sur le site de huffingtonpost.fr.

W. Khemilat, #Metoo et #Balancetonporc: les réseaux sociaux comme levier des mobilisations féministes, 2019. Consultable sur le site univ-cotedazur.fr.

V. Lemor & R. Chenu, Les réseaux sociaux : un nouvel outil de revendications politique et sociétale, *L'ISTC Stratégies & Communications*, 20 décembre, 2019. Consultable sur le site istc.fr.

V. Nahoum-Grappe, #MeToo : Je, Elle, Nous, *Esprit*, mai 2018. Consultable sur le site de esprit.presse.fr.

C. Richaud, Les réseaux sociaux: Nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ?, *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel n°57*, octobre 2017.

Consultable sur le site de conseil-constitutionnel.fr.

Cet article en ligne est édité par Travailler le social asbl

ont collaboré à cet article

Colline Blanchetête et Chloé Lemaire

**rédaction et administration**

2 rue Taravisée - 5031 Grand-Leez - Belgique | travailler-le-social.be

**éditeur responsable**

Marc Chambeau, Marina Cox, Brigitte Delforge, Bénédicte Legrand, Bénédicte Roy et Dominique Simon

**secrétariat de rédaction**

René Beaulieu, Xavier Briké, Marc Chambeau, Isabelle Lacourt, Bénédicte Legrand, Anne Rakovsky

**conception et réalisation graphique**

Marina Cox et Dominique Simon

© Travailler le social asbl, 2022

usage des réseaux sociaux comme outils de revendications. Exemple, Me Too. C'est par l'utilisation des outils numérique que des opportunités se sont créées en matière de mobilisation collective. Grâce à l'ampleur engendrée par cette mobilisation la thématique des violences faites aux femmes a pu être saisie par le monde politique (Khemilat, 2019)